

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors-parti fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.- Compte postal 10-4772-4



Le temps de la patience

Pourquoi *La Nation*, journal politique, donne-t-elle tant de place aux questions religieuses? A cette question récurrente, on peut répondre que l'Eglise évangélique réformée vaudoise est un élément constitutif du Pays de Vaud, qu'elle a modelé la psychologie des Vaudois et qu'aujourd'hui encore, elle y exerce une influence qui n'est pas négligeable. Si l'Eglise va mal, le pays en souffre. C'est un devoir politique de s'y intéresser.

L'Etat qui garantit la paix et le respect des mœurs aide l'Eglise dans l'accomplissement de son ministère. Inversement, une communauté ecclésiale stable double et renforce la société civile. Un tel équilibre est rare et provisoire. Nous l'avons connu après la guerre. Ce fut l'époque de la construction de Crêt-Bérard, des grandes manifestations des Jeunesses paroissiales, de la fusion des Eglises nationale et libre, de la mise sur pied d'un statut convenable pour les catholiques vaudois, de la publication de *Psaumes et cantiques*.

Les menaces de déséquilibre sont multiples et constamment à l'œuvre: une Eglise tentée par l'action politique ou, au contraire, par le désir de se retirer du monde; une théologie trop intellectuelle ou trop sentimentale; une liturgie mouvante, plate ou informe; une prédication trop liée à la pensée dominante, trop exclusivement compassionnelle, ou trop axée sur la morale ou sur l'action sociale. Ces dérives ne peuvent qu'avoir des répercussions sur la société. Là encore, le politique ne saurait s'en désintéresser.

Examiner les questions que pose l'au-delà, enfin, c'est dessiner en creux les limites de l'autonomie du monde d'ici-bas: contre-épreuve utile tant au théologien qu'au politicien.

M. Regamey, qui fonda la Ligue vaudoise et *La Nation* et rédigea pas loin de mille éditoriaux, voyait dans la distinction du temporel et du spirituel la clef de toute réflexion féconde sur la religion et la politique. Cette distinction, éloignée aussi bien de la séparation laïciste que de la fusion musulmane, est la plus difficile à tenir.

Il ne faut pas la voir comme une simple grille de lecture standard ou comme une liste de critères qui permettraient de trier *a priori* ce qui revient au temporel et ce qui revient au spirituel. C'est plutôt une manière de braquer prudemment la lampe de l'intelligence sur chaque élément de chaque situation, en prenant en compte son autonomie, ses liens avec les autres éléments et sa raison d'être par rapport aux fins dernières.

Durant des décennies, au fil des événements, des votations et des discussions internes, il examina et ré-examina toutes ces questions à la fois essentielles et changeantes, celles des rapports entre la foi et la morale, entre la morale et la liberté, entre la morale abstraite et les mœurs concrètes, entre les mœurs et le droit.

Comment retrouver l'unité des premiers chrétiens, qui avaient tout en commun: l'unité entre les Eglises, l'unité de chacune d'entre elles, l'unité à l'intérieur de chaque croyant? Qu'est-ce que la charité? Quel est le rôle du dogme? Pourquoi la révolte de l'homme et la chute, pourquoi le mal?

M. Regamey s'exprimait à partir d'une connaissance longuement mûrie des Ecritures, de l'histoire, de la vie politique et de la vie de l'Eglise. Il cherchait toujours la solution la plus adéquate, mais il lui arrivait de ne pas conclure, se contentant de trier et d'ordonner les éléments en présence.

Ces articles n'étaient que la manifestation écrite d'un engagement religieux constant: l'auteur avait tenu l'orgue à Epalinges durant des années; il avait joué un rôle important dans plusieurs de ces actions d'engagement que nous avons mentionnées plus haut, en particulier la fusion des Eglises et le statut des catholiques vaudois. Il avait même représenté l'Etat au Synode.

Il y a quelques années, une équipe de jeunes rédacteurs de *La Nation*, emmenée par le pasteur Jean-Pierre Tuscher, a collationné les articles de M. Regamey traitant de ces questions. Le but était de les publier. L'aurait-il voulu? Il détestait se relire («délectation morose») et n'a jamais voulu rééditer ses ouvrages épuisés.

Ces jeunes découvrirent avec émerveillement des articles d'une actualité confondante, écrits dans un style cursif avec un minimum de jargon théologique ou philosophique. Ces textes à la fois réalistes et perspicaces ouvraient un champ immense et imprévu à leur réflexion. Ils furent unanimes, l'édition s'imposait.

Les rares articles purement circonstanciels éliminés, il en restait cent cinquante et un. La direction des Cahiers de la Renaissance vaudoise en mit la moitié de côté et répartit les

septante-sept restant en six chapitres préfacés, traitant successivement de la foi de l'Eglise, de la morale et de la conscience, de la foi chrétienne face à l'idéalisme politique, de l'Eglise réformée vaudoise, de l'Eglise catholique et de l'œcuménisme. Le premier article traite du lien entre la charité et l'institution, le dernier est l'adresse d'un protestant à Notre Dame. Diversité des thèmes, unité de l'approche.

Le titre choisi, *Le Temps de la Patience*, évoque la situation d'attente, toute d'impatience et d'inquiétude, qui sépare la mort du Christ de son retour en gloire.

Le directeur actuel des Cahiers, M. Benoît Meister, s'est vu contraint de reprendre un chantier un peu chaotique. Il dut même le lâcher deux fois pour publier des cahiers politiquement urgents. Mais aujourd'hui, la coupe est aux lèvres et l'on peut y boire. Il a droit à toute notre reconnaissance, charge à lui de transmettre à chacun de ses collaborateurs la part qui lui revient.

Vous aurez trouvé un bulletin de commande dans le précédent numéro de *La Nation*. Faites-en bon usage!

Olivier Delacrétaiz

Le Temps de la Patience, Cahiers de la Renaissance vaudoise, 352 pages, Fr. 36.-.

Le retour de la page des cultes

Nous avons déploré dans ces colonnes¹ la disparition de la page des cultes dans l'édition du samedi du journal *24 heures*.

Nous nous réjouissons de pouvoir saluer le retour de cette page depuis peu de temps. Dans un éditorial², M. Thierry Meyer, rédacteur en chef, reconnaît avec humilité qu'il s'est trompé. A son étonnement, il a reçu des centaines de messages de lecteurs qui déploraient cette disparition.

En outre, la rédaction de *24 heures* a mesuré l'importance du rôle social et culturel que joue le quotidien dans

notre Canton. Nous nous permettons d'ajouter le rôle important des Eglises chrétiennes dans la vie communautaire et dans la transmission de la foi, même si cet élément tend à diminuer.

Merci au rédacteur en chef du grand quotidien vaudois d'avoir passé outre les considérations purement commerciales et d'avoir tenu compte des choses essentielles.

A. Rochat

¹ *La Nation* n° 2011 du 6 février 2015.

² *24 heures* du 13 juin 2015.

Les Jeunesses socialistes suisses exercent la logique avec leur président Fabian Molina



Un film russe en hommage au général Jomini

Comment se fait-il qu'un portrait du général Antoine-Henri Jomini, pourtant engagé dans l'armée de Napoléon lors de la campagne de Russie en 1812, figure au Palais d'Hiver de Saint-Petersbourg, aux côtés des trois cent trente-deux généraux russes qui ont versé leur sang pour l'empereur Alexandre I^{er}? C'est sur cette question que débute un film documentaire d'une quarantaine de minutes produit en 2014 et consacré au célèbre Vaudois. Ce film, qui a bénéficié du soutien du Consulat honoraire de Russie à Lausanne, a été projeté le 28 mai dernier à Pully¹.

Pour compléter la narration (en russe et sous-titrée en français dans la version mise à disposition par le

Consulat), la parole est généreusement donnée à plusieurs historiens – dont Jean-Jacques Langendorf – afin de retracer le parcours de Jomini, engagé militairement au service de la France et rapidement remarqué par ses observations et ses écrits, et d'expliquer la situation particulière dans laquelle il s'est trouvé lorsque, à la faveur d'une période d'alliance entre les deux empereurs, il s'est vu décerner un brevet de général de brigade de l'armée russe – avant que Napoléon, pressé de le voir rester à son service, lui accorde le même grade. Durant la campagne de Russie, cette position délicate poussera Jomini à rester à l'écart des batailles. Ayant manifesté son scepticisme à l'égard d'une *guerre contre une nation*, c'est-à-dire contre un adversaire qui possède à la fois une

armée et tout un peuple, il se contentera essentiellement de conseiller Napoléon, notamment lors de la retraite pour le franchissement de la Bérézina.

Confronté à de la méfiance et à des rivalités au sein de l'armée française, Jomini passera en 1813 au service de la Russie. Il s'efforcera de vivre ce revirement avec honneur, sans porter atteinte à ses amis, tout en apportant une précieuse collaboration à l'empereur Alexandre I^{er}, que ce soit lors de diverses batailles ou dans le domaine de la formation des militaires. Mais là aussi, il se sentira parfois insuffisamment compris et considéré et reviendra plusieurs fois à Paris pour y poursuivre ses travaux d'histoire militaire.

«On doit le ranger parmi les Suisses les plus connus de Russie», déclare Arkadi Tcherepakhine, lieutenant-général de l'armée russe. A près de 2800 kilomètres de Payerne, on peut comprendre qu'on n'ait pas le réflexe de dire «Vaudois». Il n'empêche que le général Jomini a fait honneur au Pays en exerçant talentueusement son métier de militaire, à l'Est comme à l'Ouest de la grande Europe.

P.-G. Bieri

¹ *Le général Jomini*, par Constantin Kozlov, studio Natakam (de feu la réalisatrice Natalia Kamenetskaya), Saint-Petersbourg 2014. La distribution de ce film en Suisse n'est malheureusement pas prévue; peut-être pourrait-il toutefois intéresser une chaîne de télévision?

Notre langage

Bernard Gloor nous surprendra toujours. Licencié HEC, après quelques années dans l'économie privée, il se tourne vers l'enseignement. Il devient directeur du collège d'Orbe. Cependant, il œuvre volontiers comme cuisinier, sans craindre d'avoir à régaler plusieurs dizaines de convives. Parvenu à la retraite, il reprend des études, en faculté des Lettres cette fois-ci; il en devient gradué vers la septantaine. Et maintenant, en ami du patois qui honore ses racines dzorataises, il publie un gros ouvrage: *Langage des Vaudois, mots et expressions*, qui recense les particularismes de notre parler.

Il existe plusieurs dictionnaires du patois, à commencer par le *Glossaire* du doyen Bridel (1866), qui ne se limite d'ailleurs pas au patois vaudois. On peut s'instruire du patois de Blonay grâce à Louise

Odin, du langage combier grâce à Charles-Hector Nicole, du vocabulaire du Pays-d'Enhaut grâce au travail de trois classes de Château-d'Oex; le petit dictionnaire d'Albert Chessex et Ernest Schülé n'est proposé que dans le sens français-patois; l'ouvrage peut-être le plus complet semble être celui de Frédéric Duboux (1981, rééd. 2006).

Mais le propos de Bernard Gloor est différent. Il recueille des mots entrés dans le langage courant – franco-vaudois si l'on peut dire – des XIX^e et XX^e siècles (et probablement du XXI^e), propres à notre parler et qu'on ne trouve pratiquement pas dans les dictionnaires français; et il «met en scène» ce vocabulaire grâce à d'abondantes citations d'auteurs tels que Juste et Urbain Olivier, Alfred Cérésolle, Paul Budry, Samuel Chevallier et bien d'autres.

Beaucoup de ces mots proviennent du patois et, bien que francisés, conservent leur saveur d'origine. Ainsi sort-on rengoumé d'une puissante fregatse. Mais d'autres termes du langage vaudois trouvent leur origine ailleurs et n'ont pas nécessairement une consonance franco-provençale: la croise de l'œuf pour la coquille, le bricelet (venu probablement de Bretzeli), le crochon (que le dictionnaire français connaît seulement comme un phénomène géologique). «Donne-m'en une brique», pour dire «un peu», c'est de chez nous; et il m'a fallu du temps, adolescent, pour comprendre ce que voulait, dans les films noirs des années cinquante, le malfrat qui réclamait trois briques à son complice. Le grabeau, qu'on trouve chez Rabelais avec «grabeler» (passer au crible), a disparu du langage hexagonal. Le pignouf de la province fran-

çaise (apprenti cordonnier puis goujat) a changé d'orthographe et de sens en venant ici: le pignoufle est un imbécile. Et si vous dites outre-Jura qu'il est temps de se réduire, votre interlocuteur se demandera comment diable rapetisser, alors que vous voulez tout bonnement rentrer et vous mettre au lit.

Voilà un échantillon. Dans le livre de Bernard Gloor, il y a plus de quatre mille mots et expressions, certains presque oubliés, d'autres si courants qu'on ne les considère nullement comme des spécialités du Pays. Vous les dégustez par petites doses avec beaucoup de bonheur.

J.-F. C.

Bernard Gloor, *Langage des Vaudois, mots et expressions*, 320 p., éd. Cabédita 2015.

On nous écrit: La Suisse du XVIII^e siècle

J'ai lu avec intérêt l'article «Comprendre la Suisse du XVIII^e siècle», paru dans La Nation n° 2020 du 12 juin. Il y a là une bonne occasion de rafraîchir ses connaissances historiques.

L'article se présente comme une recension d'un ouvrage paru en 1714 sous le titre *Account of Switzerland* et dont l'auteur est un certain Abraham Stanyan, qualifié d'«agent politique anglais». Il a résidé en Suisse de 1705 à 1714.

La période couverte par le livre ne comprend donc pas le XVIII^e siècle en entier, mais seulement les années 1705–1714. Or, en 1712, la Seconde guerre de Villmergen opposa les cantons protestants de Zurich et Berne aux cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald et Zoug. Chaque camp avait des alliés: Genève et Neuchâtel (pas encore cantons suisses) du côté protestant et, du côté catholique, le Valais et la Principauté abbatiale de Saint-Gall (pas encore

cantons suisses eux non plus). Cette guerre a laissé des traces pendant longtemps. Zurich, qui s'était emparé de biens culturels de l'Abbaye de Saint-Gall, en refusait la restitution. Ce n'est qu'en 2006 que Pascal Couchepin trouva un compromis.

L'étude de cette guerre attire aussi l'attention sur la notion de «pays sujet». Dans les années évoquées par Stanyan, la Suisse n'était pas composée comme aujourd'hui uniquement de cantons souverains. Il y avait aussi des pays sujets. Les Vaudois en sont une illustration. De 1536 à 1798, leur (futur) canton était sujet de Berne et, pour une petite partie, de Fribourg. De nombreuses autres entités territoriales connaissaient un statut semblable: le (futur) canton d'Argovie, la Vallée de la Levantine au Tessin, etc. C'est la Médiation de Bonaparte qui, au début du XIX^e siècle, mit les pays sujets sur pied d'égalité avec les anciens cantons souverains.

Michel Hort

Moudon: «Capitale des Etats de Vaud»?

Cette expression, parue deux fois dans la dernière *Nation*, est-elle correcte? Certes, le bailli de Vaud, représentant des comtes puis, dès le XV^e siècle, des ducs de Savoie souverains du Pays de Vaud, résidait à Moudon. C'est pourquoi les Etats de Vaud, représentation du clergé, de la noblesse et des villes du Pays de Vaud, siégeaient souvent à Moudon. Mais ils se réunissaient aussi fréquemment ailleurs. On sait par exemple qu'au début

de janvier 1536, quelques jours avant l'invasion des Bernois, les Etats de Vaud avaient siégé à Romont.

Quoi qu'il en soit, il est d'usage de désigner une capitale par rapport à un territoire. Devrait-on dire aujourd'hui: Lausanne, capitale du Grand Conseil vaudois? On dit: Lausanne, capitale du Canton de Vaud. De même: Moudon est l'ancienne capitale du Pays de Vaud.

E. J.

Rappel d'abonnement

Voici venu le moment de faire signe à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement. Il s'élève à 80 francs (35 francs pour les étudiants, les apprentis et les gymnasiens; 90 francs pour nos lecteurs étrangers).

Nous n'avons pas d'autre moyen de subsistance que ces abonnements. Les dons, parfois élevés, que nous font certains de nos abonnés nous permettent de lancer des campagnes politiques, toujours coûteuses malgré le bénévolat de tous nos collaborateurs.

Par souci de simplicité administrative, nous avons encarté un bulletin de versement dans tous les exemplaires de ce numéro. Les abonnés qui ont déjà payé n'en tiendront donc pas compte.

Jeunes socialistes, merci !

On l'a appris récemment, le comité directeur des Jeunes socialistes suisses prône l'abolition du mariage. D'aucuns se sont effarouchés, à juste titre, face à cette proposition révolutionnaire qui ruinerait une institution séculaire indispensable à la vie en société. Pourtant, à y bien réfléchir, votre proposition, jeunes socialistes, n'est pas sans avantages.

Tout d'abord, elle fera apparaître aux yeux de la population la vraie nature de l'idéologie socialiste. Beaucoup de braves gens votent socialiste ou même s'inscrivent au parti parce qu'ils s'imaginent défendre ainsi tous les défavorisés de la société. Votre proposition doit leur ouvrir les yeux : ce que vise votre idéologie, c'est la destruction de toutes les communautés naturelles. Il ne doit plus y avoir que des individus face à l'Etat.

Parce que votre proposition aide à y voir clair : merci !

Vous n'êtes ni les premiers, ni les seuls à vouloir démolir la famille. Quand le conseiller fédéral Kurt Furgler réussit, au nom de l'idéologie égalitaire, à supprimer la notion du chef de famille, il mettait la machine en

branle. Marcel Regamey, conscient du coup que ce démocrate chrétien portait à la communauté conjugale traditionnelle, annonçait alors : nous allons vers la suppression du mariage. Vous lui donnez raison. Toutes les réformes ultérieures du droit de la famille ont

continué sur la même lancée. A peine un changement avait-il été voté qu'on amorçait l'étape suivante, si bien qu'on ne sait plus très bien où on en est. Il ne reste plus guère qu'à accorder aux homosexuel(le)s le droit de se marier. Vous brûlez la dernière étape en préconisant la suppression du mariage. Vous allez ainsi droit au but et nous épargnez des débats inutiles : merci !

La Constitution fédérale de 1874 imposée par les radicaux instaura l'état-civil. Jusqu'alors, les mariages se concluaient devant un ministre du culte, protestant ou catholique, et avaient valeur légale. Dès 1876, les ecclésiastiques n'eurent plus le droit de célébrer que les mariages conclus préalablement devant l'état-civil. C'était un coup porté consciemment à la liberté de l'Eglise. Par ailleurs, les dégradations successives

du mariage civil, qui les éloignaient progressivement de la conception chrétienne du mariage, ont marqué les esprits. Ainsi beaucoup de gens ne comprennent plus les normes chrétiennes du mariage que l'Eglise tente de maintenir dans une société déchristianisée. La disparition du mariage civil aurait donc l'avantage de clarifier les choses.

Se marieraient désormais devant l'Eglise ceux-là seuls qui sont décidés à être unis « jusqu'à ce que la mort vous sépare ». En opposition au mythe moderne de l'égalité, l'Eglise pourrait affirmer la vocation différente des époux au sein de l'union conjugale. Quel bienfait de restaurer la vocation du chef de famille telle que la décrit saint Paul. A l'image du Christ « qui a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle » (Ephésiens 5/ 25), il remplit ses devoirs d'époux et de père. L'exercice de l'autorité maritale est un acte d'amour et de sacrifice. Les féministes crieront au blasphème contre l'égalité en agitant l'épouvantail du mari tyrannique. Certes, il est exécration. Mais le mari et père démissionnaire ne vaut

guère mieux. Beaucoup de femmes pourraient en témoigner.

Un autre avantage de cette liberté retrouvée : l'Eglise pourra enfin trouver une solution à un problème difficile. Veufs et veuves, nombreux aujourd'hui, désireraient se remarier. Certes, rien ne les en empêche, si ce n'est que nos lois fiscales et les règles de nos rentes AVS ou caisses de retraites font qu'il en coûte de se marier civilement. C'est perdre des milliers de francs chaque année. Or, tout le monde ne roule pas sur l'or et on y regarde à deux fois. Alors, on se met en ménage, mais sans se marier. Beaucoup de personnes dans cette situation se sentent mal à l'aise. Elles sont croyantes et désireraient que l'Eglise accorde sa bénédiction à leur nouvelle union. Mais l'Eglise n'a pas le droit de le faire si le mariage civil n'a pas été conclu. La disparition du mariage civil rendrait donc toute liberté à l'Eglise de célébrer des mariages selon ses règles, qui ne sont pas celles de l'Etat. Ainsi donc, jeunes socialistes, en supprimant le mariage, vous libérez l'Eglise du carcan du mariage civil. Tel n'est pas votre but. Mais merci quand même !

Ernest Jomini

Performants performeurs

Dans le *Temps* du 23 mai était glissé le programme du Théâtre de Vidy (67 pages bien tassées).

Tout commence par une mise en condition. Visiblement, M. Vincent Baudriller, directeur, est Charlie :

Force est de constater que l'intolérance semble être à nouveau une valeur politique et idéologique en hausse. Certes, les mobilisations qui ont suivi les attentats de Paris, Copenhague et Tunis ont rappelé récemment (et brièvement ?) les idéaux du vivre-ensemble par-delà les différences. Mais ceux-ci sont mis à mal par la montée des mouvements populistes et xénophobes en Europe et les violences meurtrières des intégrismes religieux.

Vincent expédie aussitôt les ordres de marche. Une foule de performeurs est convoquée à la rescousse, car les enjeux de notre rencontre avec l'autre se rappellent à nous avec une criante nécessité.

La rebellitude subventionnée se dresse.

Elle saisira la bête immonde par les serpents qui lui servent de cheveux.

* * *

Frank Van Laecke et Alain Patel vont donc raconter la solitude d'un

tromboniste âgé qui souffre de ne plus pouvoir jouer de son instrument. Frank Van Laecke a déjà monté « *Regarde maman, je danse* », un monologue en collaboration avec la transsexuelle Vanessa van Durme. La danse-théâtre d'Alain Patel, *ancrée dans la solidarité, accueille sur scène toutes sortes de faiblesses psychiques ou sociales, de marginalités, pour en tirer de la beauté.*

Simon Mc Burney et sa troupe Complicite jouent « the Encounter » : Les membres de Complicite sont des contrebandiers qui ignorent les frontières, ou du moins qui les franchissent sans documents officiels.

Karim Bel Kacem et ses collaborateurs ont construit une boîte dans laquelle sont enfermés des comédiens que les spectateurs observent de l'extérieur et entendent grâce à des casques audio. Karim Bel Kacem met en scène « *Anéantis* », première pièce de Sarah Kane, dramaturge anglaise surdouée, qui s'est suicidée à l'âge de 28 ans. *Ecrite au moment de la guerre en Bosnie, « Anéantis » a fait l'effet d'une bombe en 1995 : on bascule d'un coup de l'intimité dramatique d'un couple à une insoutenable scène de guerre. Le style de Sarah Kane est extraor-*

dinaire : elle a coupé, coupé et encore coupé dans son texte pour exprimer des situations de violence pure.

La performeuse Angélica Liddell va s'enfermer dans une boîte transparente emplie de ruches au risque de se faire piquer alors qu'elle est allergique à ce venin. Et ses spectacles vont au-delà de toutes les pudeurs, de toutes les médiocrités, comme pour chercher une innocence.

« *Clôture de l'amour* », de Pascal Rambert, est le plus puissant et le plus dialogué des dialogues, alors qu'il s'agit de deux monologues accolés. D'abord un homme qui parle, longtemps, puis une femme qui répond, longtemps. Pascal Rambert se brûle, il va vite [...], il se fonde de plus en plus sur le théâtre comme expérience d'un non-savoir.

Magali Tosato pense qu'on a tendance à performer la subversion. Au cœur du projet « *Home-Made* », il y a la perte de réalité, la déconstruction de l'identité. Ce qui est intéressant, c'est de comprendre pourquoi un mâle hétérosexuel blanc et riche, qui a toutes les cartes en main, ne peut pas les utiliser.

Dans « *Possible Impossible Maison* », le collectif anglais Forced Entertainment met à profit son immense liberté dans le tricotage des codes de la narration et dans la transgression des systèmes clos. C'est drôle. Le récit se bricole au fur et à mesure qu'un pas-très-effrayant-fantôme, une souris bavarde, des oiseaux autoritaires, surgissent de nulle part.

Romeo Castellucci nous met à l'origine du mot, à l'origine du monde, face à des non-nés, face à des déjà-nés, heurtant frontalement nos habitudes de théâtre [...] Un gigantesque portrait du Christ d'Antonello da Messina surplombe une scène scatologique et réaliste : on y voit un fils prenant soin de son père très âgé, en pleine crise de dysenterie.

« *El triunfo de La Libertad* » est une pièce pour la scène, textuelle et lumineuse, sans interprète, déposée dans un théâtre pour questionner les attentes du spectateur, la narration et l'absence-présence des interprètes.

« *Untitled_I will be there when you die* » invite quatre jongleurs sur le plateau pour faire voler des masses pendant une heure [...], une manière de voir l'art du jonglage comme un exercice métaphysique.

Pippo Delbono va créer une musique, croisée avec des mélodies sacrées, pour composer une messe laïque qui mêlera le rire, le dérisoire, le mélo, la tendresse, le respect. Qui puisera aussi dans une autre foi : le communisme.

Krzysztof Warlikowski empoigne des sujets forts, des sujets pour mordre et pour griffer. Il s'intéresse à l'intime, à la sexualité, à l'antisémitisme.

* * *

Si nous ne fréquentons pas assidûment Vidy de septembre 2015 à juin 2016, c'est à désespérer de notre ouverture à l'Autre...

Jacques Perrin

Vœux monastiques

Le dimanche 14 juin, au Couvent Saint-Thomas-d'Aquin, M. Nicolas de Araujo est devenu frère Antoine-Marie au sein de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier à Chéméré-le-Roi en Mayenne (F). Ces disciples du docteur angélique exercent essentiellement leur apostolat auprès des jeunes (catéchisme, camps sportifs, retraites spirituelles). Ils publient une revue trimestrielle de formation chrétienne de haute tenue intellectuelle, *Sedes Sapientiae*.

Avant son noviciat, M. de Araujo était très actif dans notre mouvement où l'on appréciait son sens de l'humour et sa rigueur intellectuelle. Collaborateur de notre journal, il a signé plusieurs articles flamboyants.

Nous lui souhaitons d'être pleinement comblé dans la vie consacrée.

La rédaction

(Site internet de la communauté : www.chemere.org)

La Nation

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara Morges

Les unités impressionnantes

M. Jérôme Christen, qui milite pour les énergies renouvelables et en particulier pour le projet veveysan d'une centrale de chauffage à distance alimentée au bois, nous l'a appris il y a quelques semaines dans un article de 24 heures: *Chaque seconde, près de 0,3 m³ de bois pousse dans les forêts suisses.* Ce politicien inclassable, connu pour sa créativité imprévisible, a donc inventé une nouvelle unité de mesure: le stère/seconde.

On connaissait déjà le m²/seconde. Des statisticiens ont indiqué récemment que la surface construite ou urbanisée en Suisse augmentait de 0,69 m² par seconde; et les zones à bâtir (qu'on dit pourtant surdimensionnées) de 0,12 m² par seconde. On nous disait déjà cela au temps de l'Expo 64; en tenant compte des 1'610'409'600 secondes qui se sont écoulées depuis lors, on imagine que notre pays devrait être entièrement bâti. Eh non! On marche encore dans d'innombrables campagnes du Châlet-à-Gobet à Sassel et l'on continue de se perdre dans le Risoud. Allez comprendre!

Le m²/seconde ayant peut-être subi l'usure du temps en un demi-siècle, les aménagistes hostiles à la construction ont imaginé une autre unité, beaucoup plus grande, mais plus évocatrice aux yeux des sportifs que nous sommes tous: le terrain de football/jour, lequel est aussi bétonné par les méchants promoteurs en moins de temps qu'il n'en faut pour un match avec prolongations et tirs au but. Les Jeunes Verts ont combiné les deux grandeurs lors du lancement

de leur initiative populaire fédérale contre le mitage du territoire, qui répond à une urgence, écrivent-ils: plus d'un mètre carré de terre agricole est grignoté chaque seconde – l'équivalent de huit terrains de foot par jour.

Les amoureux de la verdure ne sont pas seuls à inventer des unités nouvelles. Les partisans d'une fiscalité plus juste, donc plus lourde pour la minorité des payeurs, l'ont fait de longue date, leur mesure préférée étant le café-crème. Ces voraces veulent-ils augmenter l'impôt sur la fortune? Pour un millionnaire, ce n'est que l'équivalent d'un café-crème/jour. Poussent-ils à l'aggravation des charges sociales? Pour les patrons, ce n'est que le prix d'un café-crème par semaine et par salarié. Pourquoi suggérer aux contribuables de se priver de café? Pour qu'ils s'énervent moins à réception du bordereau d'impôt? Notons que le fisc n'a pas encore choisi le déci de chas-selas comme unité compensatoire à ses ponctions supplémentaires. S'il ne craint pas d'ignorer les intérêts légitimes de Nestlé, il reste prudent face à la cohorte des vignerons.

Mais au fond, pourquoi ces unités inédites? A première vue, c'est pour faciliter la compréhension: elles seraient plus parlantes que les secs chiffres du système décimal. Vraiment? J'ai essayé de me représenter concrètement, à la suite de M. Christen, 0,3 stère/seconde poussant dans les forêts suisses. En vain, car il faudrait, dans le même instant, visualiser la croissance forestière dans le Jorat, sur les pentes du Napf, dans le Toggenbourg, au bois de Finges et

dans les châtaigneraies tessinoises. Personne n'est doué d'une telle ubiquité de la pensée.

L'explication tient sans doute davantage à la propagande: par ces expressions spectaculaires et incontrôlables, on veut impressionner le pékin. Sous un air didactique, c'est du sensationnel. En route donc pour le civisme émotionnel! Introdui-

sons dans les mesures officielles la page/jour: sachant que le Recueil officiel du droit fédéral de 2014 comportait 4722 pages, cela procure aux Helvètes 15,48 pages/jour de lecture palpitante. Et voici le franc/seconde: l'impôt fédéral direct, qui ne devrait pas exister, soutire aux contribuables 570,77 francs/seconde.

Jean-François Cavin

Un Vaudois «roi de France»

A la surprise quasi générale, Stan Wawrinka a gagné l'un des quatre tournois de tennis majeurs de l'année, les Internationaux de France, sur la terre battue parisienne de Roland-Garros.

Après avoir éliminé le champion bâlois Roger Federer en quart de finale et le Français Jo-Wilfried Tsonga en demi-finale, le Vaudois a battu le Serbe Novak Djoković au terme d'une magnifique finale, en quatre manches.

Comme en Australie en 2014, Wawrinka a réussi l'exploit de l'emporter contre le meilleur joueur du moment (Nadal en 2014 et Djoković en 2015). De son propre aveu, il a joué le meilleur match de sa vie!

Après une médaille d'or aux Jeux olympiques (en double avec Federer, à Pékin en 2008) et la première victoire suisse en Coupe Davis (contre la France à Lille à la fin de l'année der-

nière), ce deuxième titre dans un tournoi du *Grand Chelem* confère un palmarès digne d'éloges à Wawrinka. A trente ans, le sportif vaudois a encore de belles années devant lui.

Le Tennis Club Stade-Lausanne peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs deux membres qui ont atteint les demi-finales des Internationaux de France cette année. Outre la victoire de Wawrinka dans le tournoi des messieurs, il faut saluer la performance dans le simple dames de Tímea Bac-sinszky, Vaudoise elle aussi, qui n'a été battue qu'à l'avant-dernière marche de la compétition par l'Américaine Serena Williams, numéro un mondial et gagnante du tournoi.

Notons enfin que Stan et Tímea viennent d'être désignés comme lauréats du Prix de la ville de Lausanne, pour avoir contribué au rayonnement de la Ville et du Canton. Ils recevront ce prix cet automne.

Antoine Rochat

En souvenir de Jessy Udry

En été 1999, Jessy Udry déboula à notre camp de Valeyres, à Vers-l'Église, les bras chargés de fruits et de bouteilles. Cette générosité immédiate et sans problème dessinait le personnage, un Valaisan de Savièse de 38 ans, droit, vigoureux, le visage ouvert et le sourire facile.

Ce grand adepte de la lutte suisse avait apporté son cor des Alpes. Nous fîmes le tour des voisins pour leur demander s'ils accepteraient une diane aux résonances alpestres. La réponse fut positive et Jessy Udry nous réveilla, deux semaines durant, aux sons doux et puissants du final de la 1^{re} symphonie de Brahms. A sa demande, et pour varier les plaisirs, Jean-Blaise Rochat réalisa une adaptation pour cor de l'*andante* du 3^e concerto pour violon d'Alfred Schnittke, compositeur que Jessy avait commencé par détester, mais auquel notre rédacteur en chef avait fini par le convertir.

Cette rencontre fut des plus profitables, tant pour la réflexion que pour les liens d'amitié qui s'établirent.

Nous prônions de part et d'autre une défense inconditionnelle de la Suisse et des cantons. Mais Jessy Udry, incarnation du Valaisan authentique, affirmait d'abord son patriotisme suisse, alors que notre sentiment patriotique allait au Canton de Vaud. Notre patriotisme suisse était réel, mais formulé d'une manière plus intellectuelle. Nous le déduisions rationnellement de notre patriotisme vaudois. Les jeunes participants pouvaient constater concrètement cette vérité suisse méconnue que chaque canton a sa perception propre du fédéralisme.

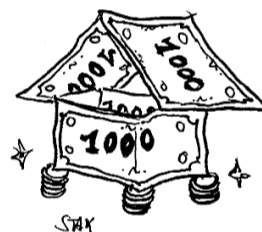
Jessy Udry était charpentier et entrepreneur. Catholique traditionnel, il avait été l'un des fondateurs du Mouvement chrétien-conservateur valaisan et de l'UDC valaisanne.

Nous venons d'apprendre la mort, à l'âge de 54 ans, de cette force de la nature, frappée par la maladie. Que son épouse et ses quatre filles sachent qu'il laisse un souvenir lumineux à ceux d'entre nous qui l'ont connu.

D.

Lex Weber: dernier rappel!

Pour partir en vacances la conscience tranquille, vous devez encore signer et faire signer le référendum contre la Lex Weber, puis renvoyer votre feuille de signatures au Comité référendaire. Ceux qui auraient égaré la liste encartée il y a quelques numéros dans ce journal peuvent télécharger autant de copies qu'ils désirent sous: www.lexweber-non.ch.



Plus de loyers inabordables

Les défenseurs des locataires réclament davantage de logements à loyer abordable. Ils estiment que ces derniers sont insuffisamment nombreux face à la quantité croissante d'habitations luxueuses. C'est une revendication à la mode, surtout en année électorale, mais qui semble ignorer les véritables défis immobiliers devant lesquels nous nous trouvons.

LE COIN DU RONCHON

Car la réalité est que la Suisse, au contraire, manque cruellement de logements de luxe: il va falloir en construire énormément, et très rapidement, pour des dizaines et des dizaines de milliers de nouveaux habitants pour qui le prix du loyer ne représente en aucun cas un obstacle.

Nous voulons parler ici, bien sûr, des demandeurs d'asile qui font semblant de nous envahir (un journaliste italien a en effet expliqué que «cette impression d'être envahis par les migrants est erronée») et qui revendiquent leur droit à des logements dignes d'eux et de leurs familles. A Genève, ils se battent pour ne pas être hébergés dans des abris de protection civile, locaux dénoncés comme *impropres à la célébration du ramadan*. Ils ont dû refuser

d'autres locaux que la Ville leur proposait, incompatibles avec leurs activités en raison de la proximité d'une forte présence policière.

Ces exemples montrent que les responsables de l'accueil des migrants n'ont pas encore compris le niveau de dignité que ces gens sont venus chercher chez nous. On se souvient qu'en février de cette année, la justice vaudoise s'était montrée incapable de compassion face à un demandeur d'asile yéménite, marié à deux femmes et père de onze enfants, qui dénonçait les conditions insalubres dans lesquelles il était logé: l'appartement de quatre pièces qu'on lui avait mis à disposition à Bière était trop éloigné de Payerne où vivaient d'autres membres de sa famille; il était trop isolé, trop proche des casernes militaires, situé à moins de 500 mètres d'une rivière potentiellement dangereuse pour ses enfants, l'un de ces derniers, mineur, souhaitant par ailleurs disposer d'un appartement séparé.

Afin de loger décentement toutes ces personnes qui placent en nous leurs espoirs de survie, nos promoteurs immobiliers doivent se mettre au travail et réaliser exclusivement, pendant plusieurs années, des logements à loyer inabordable. Ensuite seulement, s'il reste un peu de temps et de béton, on relancera la construction de bunkers pour les indigènes.